



2022

Centre de Voile de Panthier en Auxois

4B Chemin du lac 21320 VANDENESSE EN AUXOIS - Tél. 03 80 49 26 92

centredevoiledepanthier@orange.fr - site : www.voile-cvpa.com - Retrouvez l'actualité du club sur [Facebook](#)

Bulletin d'adhésion et règlement à retourner à l'adresse ci-dessus

Adhésion non naviguant		
Jeune, adulte, étudiant, chômeur	30 €	Adhésion sans licence FFV : adhésion de soutien, donne droit à l'accès aux locaux du club en présence d'autres adhérents.
Adhésion simple		
Adulte	85 €	Adhésion au club + licence FFV : pour les propriétaires, qui souhaitent adhérer au club. Licence sans droit d'accès aux entraînements du club et de la ligue. Pas d'utilisation du matériel du club.
Étudiant, chômeur	70 €	
Adhésion Loisirs		
Jeune	120 €	Adhésion au club + licence FFV : adhérents souhaitant bénéficier de tout le matériel et des entraînements du club ou de la Ligue. Pour tous les adhérents licenciés Loisirs, 50% de remise sur une session de stage ou deux cours particuliers. Le Pack famille comprend deux parents et jusqu'à trois enfants.
Adulte	150 €	
Étudiant, chômeur	120 €	
Pack famille	300 €	
Option parc à bateaux	70 €	Réservé aux adhérents licenciés.

Conformément à la loi du 21 juin 2004, l'enregistrement de ces informations et leur utilisation dans un cadre informatif nécessite votre accord. Ces informations sont à l'usage exclusif du CVPA et ne seront divulguées en AUCUN CAS à d'autres organismes.

Conformément à l'article 27 de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant.

	Jeune	Adulte	Etudiant	Option	Type de Bateau
Adhésion non nav.					
Adhésion simple					
Adhésion Loisirs					
				Total :

A renseigner pour chaque adhérent			
NOM :	Prénom :	Sexe :	Date de naissance :
NOM :	Prénom :	Sexe :	Date de naissance :
NOM :	Prénom :	Sexe :	Date de naissance :
NOM :	Prénom :	Sexe :	Date de naissance :
NOM :	Prénom :	Sexe :	Date de naissance :
Adresse :			
CP :	Ville :	Téléphone :	
Courriel :			

J'autorise le CVPA à enregistrer ces informations dans sa base de données, consultable uniquement par les adhérents du club.

Licence FFV : A moins que vous n'avez déjà fourni un certificat médical à votre club, la licence créée est donc par défaut une **Licence Club Adhésion**. Permettant d'être licencié sans certificat médical **mais ne permettant pas la pratique sportive**.

Vous avez la possibilité de transformer à tout moment votre Licence Club Adhésion en Licence Club Pratiquant ou Licence Club Compétition en enregistrant/scannant à partir de votre Espace licencié votre certificat médical pour la compétition ou non. Si vous ne pouvez pas effectuer cette démarche, nous vous invitons à prendre contact avec votre club. Vous pouvez également présenter ponctuellement, au moment de la pratique de votre activité voile ou lors de l'inscription à une régata, un certificat médical d'aptitude à la pratique de la voile (en compétition le cas échéant), vous permettant d'avoir une pratique sportive avec votre Licence Club Adhésion. Prenez connaissance des risques garantis par l'assurance de votre licence FFV dans votre espace licencié.

L'adhérent renonce à tout recours contre le CVPA et son assureur sur les biens lui appartenant pour les dommages de vols et/ou vandalisme survenant dans les locaux ou le parc du CVPA. Il atteste avoir pris connaissance du Règlement intérieur et du Dispositif de Surveillance et d'Intervention.

Les adhérents s'engagent à consacrer 3 journées par an au fonctionnement du club (permanences, entretien du site, régates, journée portes ouvertes...).

Fait à : Le : Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Réglé par :